



THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

# RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE CAPACITÉS EN AFRIQUE 2012

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA TRANSFORMATION  
AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



## Résumé analytique

---

L'Afrique est devenue un continent à plusieurs vitesses ! Au cours des deux dernières décennies, les pays africains ont enregistré une croissance économique moyenne comprise entre 5 et 8%, malgré le faible niveau des investissements étrangers et la crise économique mondiale. De tels bons résultats, même avec des investissements très faibles, indiquent que l'Afrique est très prometteuse. En 2012, l'Afrique abrite les sept économies qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. En même temps, l'Afrique est encore tributaire de l'aide extérieure, y compris l'aide alimentaire. Au cours des 50 dernières années, environ un billion de dollars américains d'aide au développement ont été fournis à l'Afrique. Mais le revenu réel par habitant est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était dans les années 1970, et plus de la moitié de la population - environ 500 millions de personnes - vivent encore dans la pauvreté. À ce rythme, la plupart des pays africains ne pourront pas réaliser un grand nombre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour maintenir l'élan du fort taux de croissance économique et s'assurer que la croissance crée des emplois et réduit la pauvreté, l'Afrique a besoin de continuer à renforcer les capacités, y compris les capacités à continuer à transformer les économies, et cela signifie transformer l'agriculture. Pour utiliser efficacement l'aide et garantir la sécurité alimentaire, l'Afrique a besoin de capacités pour la négociation de l'aide, la conclusion d'accords commerciaux équitables, et la gestion de l'incertitude. Afin d'atteindre les OMD, l'Afrique doit se concentrer sur sa capacité à faire avancer les choses, à mettre en œuvre des programmes visant à atteindre les objectifs fixés, et à exploiter le potentiel de ses vastes ressources intérieures pour établir les bonnes priorités dans l'allocation des financements disponibles pour son développement.

Selon l'ACBF :

La capacité comprend l'habileté des personnes, des organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès ; et le renforcement des capacités est le processus permettant aux personnes,

aux organisations et à la société dans son ensemble de mettre en place, renforcer, créer, adapter et maintenir les capacités sur le long terme. Il est plus facile de conceptualiser les capacités en répondant à la question suivante : des capacités pour quoi faire ? Des capacités pour les individus, les organisations et les sociétés pour définir des objectifs et les atteindre, pour budgéter des ressources et les utiliser à des fins bien précises et pour gérer des processus et des interactions complexes qui caractérisent un système politique et économique en bon fonctionnement. Les capacités deviennent plus tangibles et efficacement renforcées dans le contexte des objectifs de développement spécifiques comme la prestation de services aux pauvres, la mise en place de réformes de l'éducation, des services publics et des soins de santé, l'amélioration du climat d'investissements pour les

petites et moyennes entreprises, l'autonomisation des communautés locales pour une meilleure participation aux processus publics de prise de décision, la promotion de la paix et la résolution des conflits (ACBF, 2011, 33-34).

Cette seconde édition du Rapport sur les Indicateurs de Capacités 2012 (RICA 2012) traite des capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Le premier rapport, publié en 2011, traitait des capacités dans les États fragiles. La méthodologie utilisée pour le Rapport 2012 maintient les trois dimensions des capacités qui avaient été mesurées en 2011, en plus des mesures spécifiques au thème annuel (États fragiles en 2011 et transformation agricole et sécurité alimentaire en 2012). Les trois dimensions des capacités qui sont mesurées sont les suivantes : (i) Environnement propice ; (ii) Niveau organisationnel ; et (iii) Niveau individuel (cf. Tableau A). L'environnement favorable se réfère au système au-delà de l'organisation - y compris l'orientation donnée par le leadership et d'autres facteurs de contrepoids. Elle englobe l'ensemble du système

dans lequel les individus et les organisations fonctionnent et qui influencent leurs performances. Le rôle du leadership est de définir la vision, l'orientation et les étapes par lesquelles les activités qui conduisent aux résultats peuvent être entreprises. Comme pour le Rapport 2011, la classification hiérarchique a été utilisée pour grouper les données recueillies sur une série d'indicateurs définis à partir des meilleures théories et pratiques connues. L'analyse confirme les quatre groupes retenus dans le dernier Rapport et permet une évaluation des tendances à travers le temps afin de mettre en évidence les défis. Les quatre groupes comprennent l'efficacité de l'environnement politique, la validité des processus en place pour la mise en œuvre, la capacité à dresser un bilan des résultats de développement, et la capacité dynamique à générer des résultats de renforcement des capacités. Les quatre groupes sont utilisés en plus des trois dimensions mentionnées ci-dessus pour générer un ensemble de sous-indices et un indice composite de la capacité qui permet d'établir le lien entre les stratégies à améliorer la capacité.

**Tableau A**  
**Dimensions des capacités en 2012 (% de pays par niveau)**

| Niveau     | Environnement propice | Niveau organisationnel | Niveau individuel |
|------------|-----------------------|------------------------|-------------------|
| Très bas   | 0,0                   | 4,8                    | 71,4              |
| Bas        | 0,0                   | 23,8                   | 19,0              |
| Moyen      | 40,5                  | 4,8                    | 9,5               |
| Elevé      | 57,1                  | 35,7                   | 0,0               |
| Très élevé | 2,4                   | 31,0                   | 0,0               |
| Total      | 100                   | 100                    | 100               |

Source: Base de données ICA 2012

Le niveau organisationnel de la capacité est caractérisé et issu des politiques internes, des arrangements, des procédures et des cadres qui permettent aux organisations d'exploiter et de s'acquitter de leur mandat et qui permettent l'intégration et la consolidation des capacités individuelles à travailler ensemble pour atteindre des objectifs spécifiques. Le niveau individuel évalue les compétences, l'expérience et les connaissances des personnes. Le leadership vient au niveau individuel dans les valeurs défendues qui déterminent la responsabilité et les résultats, ainsi que sur le plan des politiques et des cadres qui permettent aux individus de transformer l'environnement dans lequel ils travaillent et produisent des résultats.

L'environnement politique examine les conditions qui doivent être en place pour rendre possible le développement, avec un accent particulier sur les organisations et les cadres institutionnels efficaces et axés sur le développement. Il porte sur (a) la mise en place des stratégies nationales de développement (y compris une stratégie pour le développement agricole, compte tenu de l'importance de la transformation de l'agriculture et la sécurité alimentaire) et leur degré de légitimité; (b) les niveaux d'engagement des pays dans l'atteinte des objectifs de développement et de réduction de la pauvreté établis dans les OMD; (c) au niveau des pays, le degré de sensibilisation et de concentration sur la meilleure utilisation des ressources limitées pour le renforcement des capacités, telle que mesurée par l'existence de politiques pour l'efficacité de l'aide, et (d) le degré d'inclusivité qui soutient la stabilité à long terme, telle que mesurée par l'existence de politiques d'égalité des sexes et autres inclusions sociales – en fait une large participation et la bonne gouvernance sous-tendent cette mesure. Le rôle du leadership est reconnu dans la capacité à favoriser le développement de la

stratégie et l'intégrer dans une vision axée sur les activités. Également intégré dans ce groupe est le concept que les dirigeants et leur stratégie doivent être légitimes. Est aussi comprise dans cette définition la façon dont les dirigeants sont engagés dans la réalisation des résultats tels que ceux définis dans les objectifs de réduction de la pauvreté et les OMD. Le rôle que jouent les dirigeants pour informer et mobiliser est compris dans le degré de sensibilisation au niveau des pays, comme le sont les valeurs, y compris l'efficacité et l'efficacité dans l'utilisation appropriée des ressources publiques. Enfin, l'orientation que donnent les dirigeants est reconnue comme un aspect essentiel qui génère la stabilité à long terme et assure la bonne gouvernance. Le rôle du leadership dans l'orientation et la définition des étapes est visible dans la conceptualisation des processus de mise en œuvre, de même que la capacité à générer un bilan des résultats et des effets au niveau national pour le bien des peuples.

Le processus de mise en œuvre évalue la mesure dans laquelle les pays sont prêts à produire des résultats et des effets. Cette dimension est concernée par la création d'un environnement qui motive et soutient les individus, la capacité à gérer inclusivement et de manière constructive les relations avec les principaux intervenants inclusivement et de manière constructive, et la capacité d'établir des cadres appropriés pour la gestion des politiques, stratégies, programmes et projets. Tout aussi importants sont les processus de conception, de mise en œuvre et de gestion des stratégies nationales de développement en vue de produire des résultats de développement socialement inclusifs. Les résultats de développement sont des résultats tangibles qui permettent le développement. Les principaux domaines couverts par ce groupe sont : la coordination de l'appui de l'aide au renforcement des capacités, le niveau de la

créativité et l'innovation dans l'agriculture, les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la réalisation de l'égalité des sexes et l'inclusion sociale ainsi que le partenariat pour le renforcement des capacités.

Les résultats en matière de renforcement des capacités tendent à mesurer le changement souhaité dans la condition humaine. Les indicateurs à cet effet sont captés principalement à travers l'engagement financier au renforcement des capacités ; la réalisation effective des OMD, l'intégration du genre et l'équité sociale dans un sens large, et les réalisations dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire, entre autres mesures. Le leadership est reconnu dans l'attention aux aspects dynamiques de la capacité humaine et organisationnelle et le leadership pour le renforcement des capacités. Une telle définition inclut également l'anticipation des besoins à venir, tels que les compétences nécessaires pour atténuer les risques liés au changement climatique, la capacité à fonctionner dans des environnements de faible prévisibilité, comme en cas de chocs alimentaires, et les moyens de réagir et de répondre lorsqu'on est confronté à des catastrophes comme les effets du changement climatique sur les villes et les pays.

Lorsque les idées précédentes sont appliquées à un contexte ou à un secteur particulier, on obtient alors les niveaux de capacités dans ce contexte ou dans ce secteur. Ce rapport utilise ces concepts pour définir la capacité pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. La Banque mondiale, la FAO et l'Agence américaine pour le développement international (USAID), par exemple, définissent la sécurité alimentaire comme « l'accès par toutes les personnes à tout moment à une nourriture satisfaisante pour mener une vie active et saine » (Tweeten, 1999:474). La défini-

tion la plus largement utilisée est celle fournie à la Déclaration de Rome lors du Sommet mondial sur l'alimentation en 1996. Selon cette Déclaration la sécurité alimentaire existe lorsque tous les peuples ont accès à tout moment à une nourriture suffisante, à des aliments sains et nutritifs qui permettent de maintenir une vie saine et active (Boyer, 2010; Sowman et Cardoso, 2010), et de satisfaire leurs besoins diététiques et leurs préférences alimentaires (Scanlan, 2001).

Comme pour l'année précédente, l'indice de capacités en Afrique (ICA) 2012 est un indice composite, calculé comme moyenne harmonique de quatre sous-indices, chacun étant lui-même la moyenne des variables qui forment la classe qu'il représente. Les quatre classes ont été formées à partir d'une approche exploratoire utilisant la classification hiérarchique. Ces classes sont les suivantes : Environnement institutionnel ; Processus de mise en œuvre ; Résultats de développement au niveau national ; et Résultats en matière de renforcement des capacités.

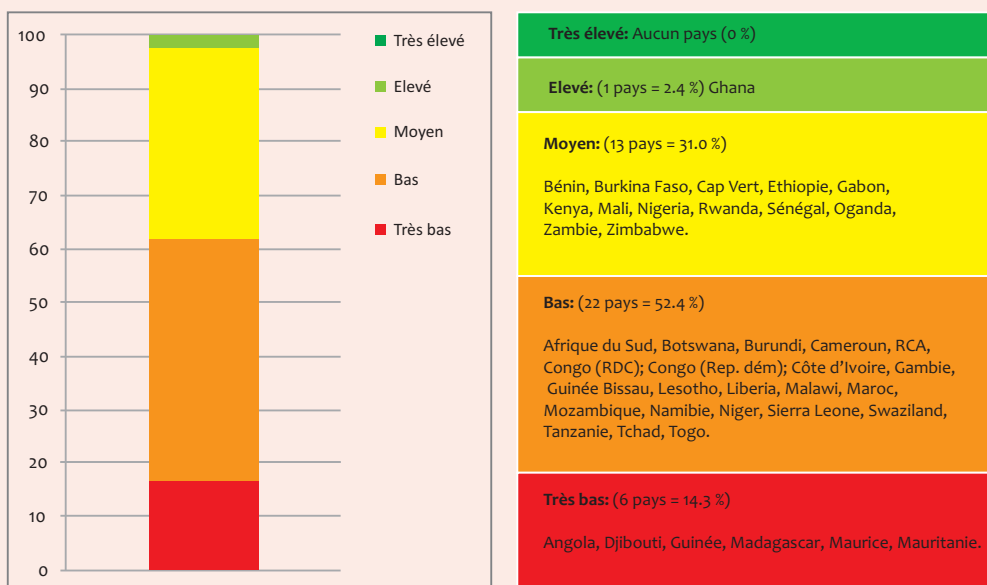
Il est à noter que la tendance en 2012 est similaire à celle obtenue en 2011, avec quelques différences (cf. figure A et Tableaux A à D):

- En 2012, un pays à peine se glisse dans la catégorie « Élevé » des capacités, comme l'indique l'ICA. Cela représente une amélioration par rapport à 2011 où il n'y avait pas un seul pays classé dans cette catégorie.
- L'on observe des améliorations notables dans les « résultats de développement au niveau national », où le pourcentage de pays dans les niveaux les plus bas (« Bas » et « Très bas ») a diminué de 61,7 % à 19 %. La majorité passe de « Bas » à « Moyen » et on peut observer un pays (le Ghana) dans le niveau « Très Élevé ». Ces résultats fournissent une preuve supplémentaire de l'optimisme autour de l'Afrique à partir d'un certain

nombre de sources, y compris la Banque mondiale, le FMI, et le magazine The Economist. Non seulement un certain nombre de pays ont connu des améliorations notables dans le déplacement

vers le haut à partir des plus bas niveaux de résultats, mais ils l'ont fait parce qu'ils ont investi dans le renforcement des capacités pour les résultats.

**Figure A**  
ICA en 2012



Source: Base de données ICA 2012

**Tableau B**

ICA 2012. Pourcentage de pays par groupe

| Niveau       | ICA 2012 (% de pays) | Environnement institutionnel | Processus de mise en œuvre | Résultats de développement au niveau national | Résultats en matière de renforcement des capacités |
|--------------|----------------------|------------------------------|----------------------------|---|--|
| Très bas     | 14.3                 | 0.0                          | 0.0                        | 0.0   | 71.4   |
| Bas          | 52.4                 | 0.0                          | 0.0                        | 19.0  | 23.8   |
| Moyen        | 31.0                 | 2.4                          | 33.3                       | 66.7  | 4.8  |
| Elevé        | 2.4                  | 23.8                         | 50.0                       | 11.9  | 0.0  |
| Très élevé   | 0.0                  | 73.8                         | 16.7                       | 2.4   | 0.0  |
| <b>Total</b> | <b>100</b>           | <b>100</b>                   | <b>100</b>                 | <b>100</b>                                    | <b>100</b>   |

Source : Base de données ICA 2012

**Tableau C**  
**ICA 2012 par pays**

| Pays          | ICA 2012 | Rang | Pays         | ICA 2012 | Rang |
|---------------|----------|------|--------------|----------|------|
| ANGOLA        | 17,2     | 38   | LIBERIA      | 35,6     | 19   |
| BENIN         | 43,4     | 11   | MADAGASCAR   | 10,2     | 42   |
| BOTSWANA      | 23,1     | 33   | MALAWI       | 27,7     | 26   |
| BURKINA FASO  | 53,4     | 3    | MALI         | 50,3     | 7    |
| BURUNDI       | 39,5     | 15   | MAURITANIA   | 14,6     | 41   |
| CAMEROON      | 37,3     | 17   | MAURITIUS    | 14,8     | 40   |
| CAPE VERDE    | 40,2     | 14   | MOROCCO      | 36,2     | 18   |
| CAR           | 28,1     | 25   | MOZAMBIQUE   | 33,4     | 23   |
| CHAD          | 20,2     | 36   | NAMIBIA      | 25,2     | 29   |
| CONGO (DRC)   | 34,5     | 20   | NIGER        | 30,7     | 24   |
| CONGO, REP    | 34,1     | 21   | NIGERIA      | 50,5     | 6    |
| CÔTE D'IVOIRE | 24,6     | 30   | RWANDA       | 51,9     | 5    |
| DJIBOUTI      | 18,2     | 37   | SENEGAL      | 42,7     | 12   |
| ETHIOPIA      | 52,8     | 4    | SIERRA LEONE | 23,6     | 32   |
| GABON         | 40,4     | 13   | SOUTH AFRICA | 26,0     | 28   |
| GAMBIA        | 33,9     | 22   | SWAZILAND    | 22,5     | 34   |
| GHANA         | 60,2     | 1    | TANZANIA     | 37,6     | 16   |
| GUINEA        | 15,7     | 39   | TOGO         | 20,7     | 35   |
| GUINEA BISSAU | 27,0     | 27   | UGANDA       | 45,2     | 10   |
| KENYA         | 58,1     | 2,0  | ZAMBIA       | 49,7     | 8    |
| LESOTHO       | 24,6     | 31   | ZIMBABWE     | 48,6     | 9    |

Source : Base de données ICA 2012

Comme en 2011, les pays ont été invités à faire l'auto-évaluation de leurs politiques et institutions nationales, avec le même questionnaire que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) utilisent pour l'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) pour les pays éligibles aux financements à des taux concessionnels. Le présent Rapport a ceci de particulier qu'il inclut l'auto-évaluation pour les pays à revenu intermédiaire comme le Botswana, et qui ne sont pas évalués par les agences d'aide multilatérale. Les données

collectées au cours de l'auto-évaluation ont fourni l'opportunité d'effectuer une analyse utile de la CPIA sur deux ans, en comparant les résultats de l'auto-évaluation à ceux de la Banque mondiale et de la BAD. Les données portent sur les évaluations des années 2009 et 2010.

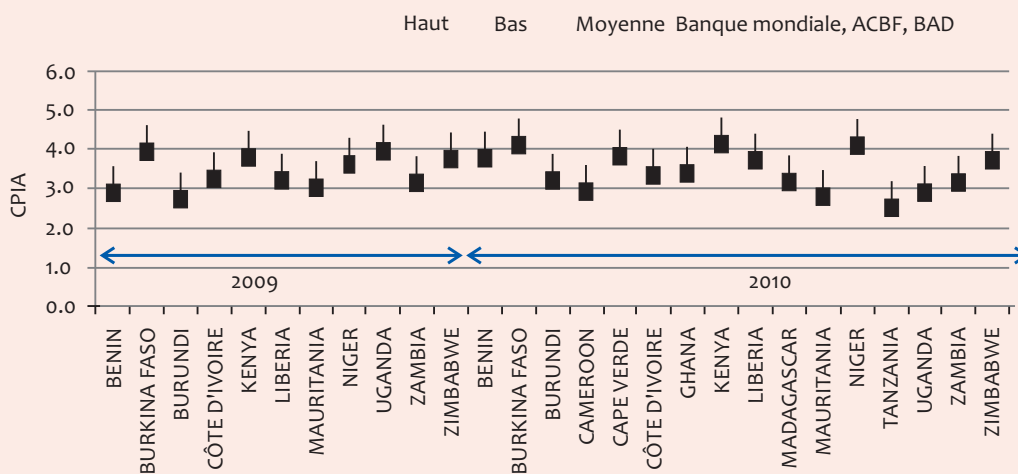
L'analyse des différences entre les trois évaluations indique que la BAD a tendance à attribuer des notes qui sont statistiquement similaires à la Banque mondiale, mais plus élevées que celles provenant des auto-

évaluations. La variance des notes de la BAD est la plus élevée, de l'ordre du double de celle des auto-évaluations. Toutefois, les évaluations de la BAD montrent plus de variabilité que celles de la Banque mondiale. La variabilité des classements décroît dans le sens suivant : BAD, Banque mondiale et auto-évaluations.

Tous ces résultats indiquent qu'il est très important d'utiliser de multiples mesures avant

de classer les pays. Une méthodologie qui tient compte des biais systématiques pourrait permettre d'ajuster en grande partie cette différence. Utiliser une bande pour classer les pays serait plus approprié. Une telle bande est utilisée pour illustrer l'éventail de l'indicateur dans la figure B. La bande comprend au milieu les auto-évaluations, et de part et d'autre les observations distantes de la valeur de l'écart-type.

**Figure B**  
Bande de classement des pays dans la CPIA



Source : Base de données ICA 2012, Banque mondiale et BAD

La capacité est au cœur du développement durable. Un message important que véhicule ce Rapport est que l'amélioration de la productivité et des rendements économiques dans l'agriculture a des effets immédiats sur la pauvreté et la faim d'au moins trois façons importantes : cela augmente la productivité et les revenus de la majorité des pauvres en Afrique qui travaillent principalement dans l'agriculture, réduit les prix des aliments, ce qui produit des effets sur les revenus réels et la pauvreté dans les zones urbaines, et génère des retombées importantes pour le reste de l'économie.

Le présent Rapport distingue également quatre classes de capacités agricoles, générées en utilisant une classification hiérarchique. La première est l'aptitude à disposer d'une bonne stratégie pour le secteur agricole. Celle-ci doit provenir d'un leadership dans la définition d'une vision pour l'agriculture au niveau des pays et pour l'ensemble des activités qui en découlent et qui peuvent transformer le secteur et lui permettre de contribuer au développement. La deuxième classe porte sur l'investissement dans la capacité dynamique, y compris les compétences, les connaissances et l'innovation



nécessaires pour obtenir des résultats dans le secteur agricole. La troisième classe reconnaît le rôle explicite du secteur privé dans la chaîne d'approvisionnement agricole et la capacité de ce secteur à contribuer au processus de transformation. La dernière classe concerne le système d'information qui soutient les agriculteurs, les acheteurs et les vendeurs et les autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement, y compris la recherche pertinente pour les agriculteurs. La même formule pour le calcul de l'indice composite ICA (cf. note technique) est utilisée pour calculer l'indice composite pour l'agriculture, c'est-à-dire la moyenne harmonique des indices des composantes suivantes (stratégie agricole ; formation-innovation ; rôle du secteur privé ; système d'information).

Ce rapport examine les diverses questions relatives à l'agriculture en Afrique, y compris la productivité des terres et les contraintes qui pèsent sur elle, la mondialisation et ses effets sur les prix des matières premières, ainsi que le changement climatique et la migration rurale-urbaine. Le rapport part du fait que l'agriculture (et donc la croissance de l'agriculture) est la clé du développement de l'Afrique. Divers modèles théoriques ont été avancés au fil des ans, et l'on a longtemps pensé que la clé du développement était l'industrialisation. Dans le monde post-industriel, l'on pensait que le développement résidait dans le marché - à travers l'ajustement structurel dans les années 1990 conduisant au « Consensus de Washington », modèle des temps très récents. Maintenant, le monde commence à réaliser que l'État a un rôle crucial à jouer, et doit exercer sa responsabilité dans de nombreux domaines différents pour que le développement ait lieu. Dans les étapes de développement, comme c'est le cas de la Chine, le monde a connu une croissance rapide, ce qui a conduit à un État jouant un rôle de contrôle en

matière de développement tout en autorisant la propriété privée et l'esprit d'entreprise en même temps. Un État actif n'est pas nécessairement un État répressif. Le monde commence aussi à se rendre compte que les soi-disant gouvernements de « libre marché » exercent aussi un contrôle énorme à travers les mesures protectionnistes - et celles-ci ont principalement à voir avec le commerce agricole.

Les économies de la plupart des pays africains sont agricoles. La main-d'œuvre agricole comprend 59 % de la population active totale en Afrique (FAO, 2011) et 13 % de la valeur ajoutée au PIB en 2009 (Banque mondiale, 2011B). Ainsi, la croissance agricole est la clé de la croissance globale et du développement en Afrique. La croissance agricole a été relativement forte au cours des dernières décennies, tandis que dans le même temps la situation de la sécurité alimentaire s'est détériorée. La productivité des terres n'a pas augmenté, seule l'étendue des terres cultivées l'a été. Le besoin de l'intensification durable se pose, de sorte que l'on puisse obtenir plus de production à partir de la même surface. La productivité est limitée par les maladies endémiques comme le paludisme et le VIH/SIDA, qui ont affaibli la force de travail. Les maladies du bétail ont affecté la production animale, souvent chez les éleveurs pauvres qui sont dans l'incapacité de traiter les bovins contre les parasites, lorsque l'État se désengage des services vétérinaires publics. En outre, les producteurs agricoles sont marginalisés dans la société, et les jeunes ne veulent plus pratiquer l'agriculture, préférant mener une existence citadine. Les zones rurales peuvent se dépeupler, et l'agriculture est alors menée en grande partie par les personnes âgées ou par les plus jeunes.

La mondialisation a de plus en plus conduit à l'instabilité des prix des produits, aux coûts croissants des intrants, aux faibles niveaux d'investissement et au manque de crédit. Les politiques alimentaires ont des effets qui dépassent les frontières nationales. Des décisions comme celle des États-Unis de convertir le maïs en éthanol, ainsi que l'intérêt croissant pour l'utilisation de vastes zones de terres africaines pour la culture de biocarburants jouent sur les prix alimentaires. Il est évident que les surfaces disponibles pour la culture de produits alimentaires diminueront. L'acquisition des surfaces agricoles africaines par des étrangers a affecté les droits fonciers des pauvres et des femmes. Ceci n'est pas sans implication sur le renforcement des capacités.

L'urbanisation en Afrique est la plus rapide du monde, et en Afrique l'on trouve aussi des pays à forte croissance économique (en termes de PIB). La pratique de l'agriculture devrait s'adapter afin que celle-ci puisse nourrir les pauvres des villes. Les ceintures vertes et l'agriculture urbaine devraient être encouragées, là où aujourd'hui, ces activités sont marginales, voire illégales

comme dans certains pays. Il existe aussi une énorme diversité au sein de l'Afrique, où des pays riches en ressources tels que le Nigeria côtoient des pays « moins développés » comme le Burkina Faso et le Niger. L'on note aussi un grand écart dans les zones climatiques. Cependant toute l'Afrique se caractérise par le manque de capacités, ainsi que de faibles niveaux de dépenses publiques pour l'agriculture, et donc pour la sécurité alimentaire.

La majorité des pays sont classés au niveau « Moyen » de l'indice composite de capacités pour l'agriculture. Les pays ont fait d'importants investissements dans les systèmes d'information (Tableau D). Ces résultats mettent en exergue le travail accompli par de nombreuses personnes dans le secteur agricole afin d'améliorer l'information disponible pour les agriculteurs et les autres acteurs dans la chaîne d'approvisionnement, afin de leur permettre de prendre les bonnes décisions. L'impact du téléphone portable et de la disponibilité de plates-formes de communications mobiles ne peut pas être sous-estimé dans la capacité des agriculteurs à disposer de l'information.

**Tableau D**  
**ACIAgric - Pourcentage de pays par classe et par niveau**

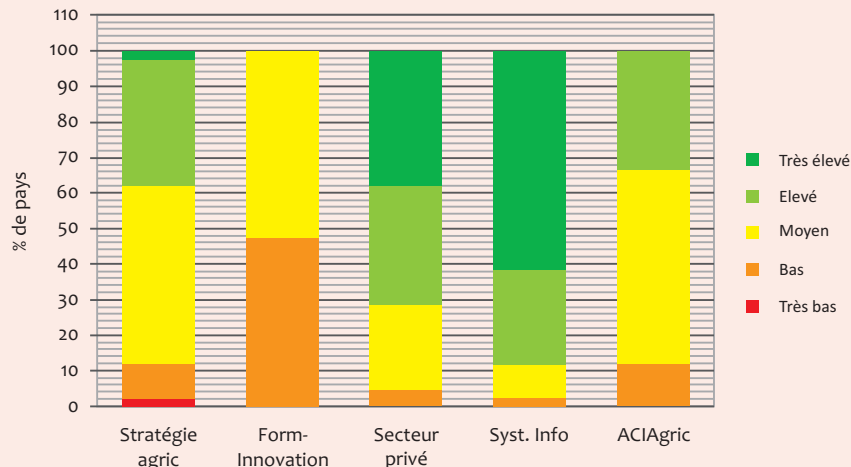
| Niveau       | Stratégie agricole | Formation-Innovation | Rôle du secteur privé | System d'information | ACIAgric   |
|--------------|--------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|------------|
| Très bas     | 2.4                | 0.0                  | 0.0                   | 0.0                  | 0.0        |
| Bas          | 9.5                | 47.6                 | 4.8                   | 2.4                  | 11.9       |
| Moyen        | 50.0               | 52.4                 | 23.8                  | 9.5                  | 54.8       |
| Elevé        | 35.7               | 0.0                  | 33.3                  | 26.2                 | 33.3       |
| Très élevé   | 2.4                | 0.0                  | 38.1                  | 61.9                 | 0.0        |
| <b>Total</b> | <b>100</b>         | <b>100</b>           | <b>100</b>            | <b>100</b>           | <b>100</b> |

Source : Base de données ICA 2012

Il faut également noter qu'en ce qui concerne le développement de bonnes stratégies agricoles et l'investissement dans les domaines pertinents pour développer les compétences et l'innovation nécessaires pour l'avenir, les pays sont classés au niveau « Moyen » (Figure C). Il existe des preuves de leadership dans le domaine de la capacité dynamique, et il se peut

que le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) produise des résultats. Toutefois, 12 % des pays demeurent avec une très faible capacité et la majorité d'entre eux ont encore un long chemin à parcourir pour l'implication du secteur privé et le renforcement de ses capacités en vue de sa contribution à la transformation de l'agriculture.

**Figure C**  
**ACIAgric Niveaux de capacités par classe**



Source : Base de données ICA 2012

Les résultats montrent que les pays doivent aller au-delà de la stratégie et mettre l'accent sur la mise en œuvre. Étant donné que la croissance agricole joue un rôle important sur la croissance globale et le développement en Afrique, un accent sur la mise en œuvre des stratégies agricoles pourrait aussi produire des résultats globaux de développement.

Dans la distribution alimentaire et agricole, l'infrastructure est essentielle, et en cela, les États ne peuvent pas agir de façon unilatérale. Les groupements régionaux, tels que l'Agence du NEPAD, doivent être encouragés, car en raison de son caractère intercontinental, il peut favoriser la production des biens publics

régionaux. Le manque d'infrastructures affecte les exportations de produits qui rapportent du « liquide », mais l'amélioration des routes, des transports et des installations de stockage peut permettre aux petits producteurs et à ceux qui sont engagés dans d'autres activités agricoles de commercialiser leurs surplus, ce qui leur procure un certain revenu pour eux-mêmes et leurs familles. Le développement des infrastructures est l'un des piliers essentiels pour parvenir à une croissance inclusive, durable et résiliente. L'infrastructure ne consiste pas seulement en des installations de commercialisation, mais comprend les écoles et autres équipements de formation.

La coopération peut être favorisée non seulement entre, mais aussi au sein des États, et le rôle que les coopératives peuvent jouer dans la production agricole et la distribution doit être réexaminé. Le secteur privé peut également jouer un rôle important. L'Afrique devrait apprendre de ses propres expériences dans la transformation agricole, en exploitant la gestion des connaissances pour faire la moisson des leçons et des meilleures pratiques. À cette fin, les chambres de compensation devraient être encouragées, en faisant usage des forums tels que RUFORUM, le forum régional universitaire.

L'accent devrait également être mis sur le renforcement des moyens de subsistance. Les sources de revenus englobent les ressources et les stratégies que les individus et les ménages utilisent pour répondre à leurs besoins et atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire les personnes, leurs capacités et leurs moyens de subsistance. Vu sous cet angle, les femmes sont davantage prises au sérieux, et le renforcement des capacités est un outil qui est éminemment approprié pour les moyens de subsistance durables. Les petites exploitations, qui occupent 60 % des terres arables dans le monde entier, et 90 % des 525 millions de fermes, sont exploitées par des femmes.

L'approche par les moyens de subsistance durables représente un puissant développement théorique, et la vulnérabilité et la résilience sont les principaux concepts de moyens de subsistance durables. L'insécurité foncière est la principale cause de la vulnérabilité. Sans bail, les agriculteurs ne peuvent pas faire plus que subsister.

Les petits agriculteurs incluent le nombre croissant de personnes qui sont impliquées dans l'agriculture urbaine, une activité qui devient de

plus en plus importante pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'agriculture urbaine fournit de l'emploi, et doit être prise plus au sérieux par les gouvernements nationaux - étant donné que l'Afrique est le continent qui connaît la plus rapide urbanisation. Les gouvernements locaux ont eu tendance à entraver les activités agricoles, dans de nombreux cas les traitant comme illégales. La question de l'utilisation de l'eau municipale pour les activités agricoles est extrêmement controversée.

Les effets de la politique agricole, à travers l'État et le gouvernement, recourent tous les niveaux de l'activité agricole, de la petite parcelle aux vastes plantations. Et les activités du gouvernement telles que les politiques de distribution des terres et la tenue d'élections peuvent avoir des effets profonds sur la productivité agricole. Il est donc important d'examiner la capacité de mise en œuvre et de formulation des politiques par l'État ainsi que les agriculteurs pris individuellement. Mais l'État n'est pas une institution autonome, et les ONG en particulier jouent un rôle de plus en plus important. Les ONG sont censées représenter les citoyens, et la participation des peuples eux-mêmes dans la formulation des politiques est indispensable. La place du renforcement des capacités est évidente ici. La politique agricole est devenue un lieu de contestation entre les acteurs étatiques et non étatiques. Les organisations multilatérales non étatiques comme l'Union européenne jouent davantage un rôle dans la politique agricole, de même que les sociétés qui font la promotion de la biotechnologie et du génie génétique. Mais l'État est le seul organisme qui peut aider à unifier et à réglementer la politique sur l'ensemble des acteurs multiples dans l'agriculture.

Les réponses africaines à la biotechnologie ont été mitigées, avec quelques pays qui ont adopté des plans, tandis que d'autres ont même refusé d'importer les produits génétiquement modifiés de céréales en période de pénurie alimentaire. Ce retard dans le lancement des politiques est dû au manque d'engagement politique et de prévoyance de la part des gouvernements, mais aussi au manque de compétences scientifiques pour prendre une décision appropriée sur la base des conditions spécifiques auxquelles l'Afrique fait face. Dans d'autres domaines aussi, la politique est inconsistante et de court terme. La collaboration en matière de politique ainsi que la recherche au niveau régional et également au niveau international doit primer, de même que le lien entre la recherche et les agriculteurs.

Formuler et mettre en œuvre la politique des gouvernements exige des connaissances. Jusqu'à présent, les seuls réservoirs de connaissances en Afrique, spécifiquement au niveau du gouvernement, ont été les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et ceux-ci ont été trop « techniques », en ignorant les vastes réservoirs de connaissances possédées par des agriculteurs individuels. De nouvelles façons de recueillir et de traiter les connaissances - l'approche de gestion des connaissances - sont ici nécessaires. Et rien ne peut avancer, à moins qu'il y ait un système financier en place, car la recherche et le développement (R&D) nécessitent des investissements, que les divers petits États peuvent ne pas être en mesure de supporter. Les gouvernements devraient s'appuyer sur les conseils de recherche régionaux qui existent. Les agriculteurs eux-mêmes doivent s'impliquer dans les activités de R&D.

Bien que le financement agricole ait jusqu'à

présent été pris en charge par le biais des banques nationales agricoles, avec des programmes de microcrédit opérant très à la marge, le système financier international a eu un effet dévastateur sur l'agriculture africaine. La crise financière mondiale a conduit à des spéculations sur des quantités croissantes de denrées, affectant les prix alimentaires à travers le monde et les politiques agricoles nationales de financement n'ont pas réussi à soutenir l'agriculture. Ce rapport recommande un changement de paradigme dans le financement de l'agriculture, avec beaucoup plus d'investissement dans l'infrastructure financière rurale. Les programmes de microcrédit ont déjà prouvé leur efficacité en Inde, et les coopératives peuvent jouer un rôle important ici. Les prêts peuvent être mis à la disposition des agriculteurs à des fins différentes, à court, moyen et long terme. Les banques commerciales sont notoirement réticentes à accorder des crédits aux petits agriculteurs, et cette situation est exacerbée par l'ignorance des procédures financières par les paysans. Les banquiers et les agriculteurs tous ensemble doivent suivre une formation. Les banques de développement agricole ont été créées dans un certain nombre de pays, mais celles-ci n'ont pas réussi à mobiliser l'épargne et les ressources internes du marché des capitaux. Ce rapport fournit des détails sur le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), qui fournit un soutien pour les plans stratégiques nationaux et régionaux pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le secteur agricole a été mal servi par le système financier en partie à cause de l'environnement politique défavorable. La mauvaise infrastructure bancaire en est en grande partie la cause, en plus de la faible capacité

institutionnelle dans le secteur financier. À cause des risques inhérents à l'agriculture, les institutions financières sont réticentes à accorder le crédit aux agriculteurs. Il n'existe généralement pas de systèmes d'assurance, qui rassurerait à la fois le créancier et l'agriculteur à la recherche d'un prêt.

En 2003, le NEPAD a proposé que tous les gouvernements s'engagent à allouer 10 % de leur budget à l'agriculture (Déclaration de Maputo, 2003). En 2011 seulement une dizaine de pays africains ont atteint ou dépassé cet objectif.

Il est recommandé d'adopter une approche chaîne de valeurs ; une approche régionale de développement de la chaîne de valeurs est importante là où de nombreux pays ont des petites populations qui présentent de nombreuses similitudes avec les peuples frontaliers voisins. Le financement de la chaîne de valeurs implique que les prêts se feront différemment, avec le cadre approprié pour le renforcement des capacités. En valeur, les risques de financement de la chaîne diminuent à mesure que l'on avance dans la chaîne de valeurs. Différents types de produits financiers seront nécessaires. L'expansion des marchés commerciaux régionaux peut offrir davantage de possibilités et de revenus pour les petits agriculteurs. En effet, le bon fonctionnement des marchés augmente les revenus des agriculteurs, réduit les coûts des aliments et le manque de fiabilité de l'approvisionnement, et améliore la sécurité alimentaire. Les petits agriculteurs sont extrêmement vulnérables au risque, qui peut dans une large mesure être compensé par la diversification, et le bon fonctionnement des marchés.

Ce rapport énumère de nombreuses innovations qui pourraient être utilisées dans la prestation de financement pour les agriculteurs pauvres. Un changement majeur dans l'emphase sur

l'agriculture en amont et sur les secteurs en aval est nécessaire, afin de promouvoir la croissance et améliorer la sécurité alimentaire. Le secteur privé a généralement été très marginal dans la réflexion sur le développement de l'agriculture en Afrique ; il doit être encouragé à jouer un rôle, et peut le faire ici au moyen de schémas d'agriculture contractuelle. Mais surtout, ce sont les gouvernements qui doivent créer un environnement propice pour le renforcement du secteur financier.

Il existe aussi des mesures économiques, tels que les régimes d'assurance météorologiques que les gouvernements et les organismes financiers peuvent prendre pour atténuer les risques. Dans l'économie verte mondiale les gouvernements investissent dans des domaines qui stimulent l'écologisation des secteurs économiques, ainsi que dans le renforcement des capacités, la formation et l'éducation. Les impôts et d'autres instruments financiers peuvent également être introduits. La mesure, la notification et la vérification (MRV) des émissions ne doit pas seulement être un outil du monde développé, et pour cela, la formation sera nécessaire pour les pays africains.

Dans toutes les activités, les différents types de partenariat ont joué un rôle important dans la garantie de succès. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) est une plate-forme clé pour le rétablissement de la croissance de l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural en Afrique, et le RICA2012 recommande l'adoption de ce programme. Le PDDAA implique le développement de partenariats, comme celui entre les secteurs public et privé, et des associations paysannes.

Un certain nombre de questions clés et de recommandations ressortent clairement de ce Rapport. La première d'entre elles est qu'il n'est

plus viable pour l'État (comme le veut le Consensus de Washington) de jouer un rôle secondaire dans l'agriculture - et même dans le développement dans son ensemble. Il est impératif que l'État joue un rôle actif, en prenant en charge des activités de développement et en s'engageant à investir dans le développement. Les pays devraient éviter les erreurs des années 1960 et 1970 qui consistaient à laisser les rênes à l'État dans l'agriculture, et s'assurer que les marchés agricoles fonctionnent. Le premier rôle de l'État est celui des investissements dans l'infrastructure rurale et de connexion. L'agriculture ne peut se développer que par le commerce, et pour que cela se produise il doit y avoir des routes et autres moyens appropriés de transport rapides et efficaces des produits frais. Les infrastructures de transport comprennent des installations de stockage adéquates pour les différents types de produits. Au regard des marchés plus importants, le secteur privé fera les investissements nécessaires pour soutenir la logistique de la chaîne du froid et d'autres idées d'agro-industrie qui ajoutent de la valeur à la production agricole.

Dans l'élaboration de la politique, l'État doit impliquer les agriculteurs eux-mêmes, en moissonnant les connaissances qu'ils possèdent. Le concept de subsistance est un cadre conceptuel plus inclusif dans lequel l'agriculteur est à prendre en compte.

Le changement climatique est un problème urgent pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, et les moyens mis en œuvre pour l'atténuer doivent être visionnaires et non réactifs, de sorte que le continent n'ait pas à aller de crise en crise, dépendant toujours des secours d'urgence. Les problèmes d'eau vont au-delà des frontières, et les gouvernements africains doivent être prêts à travailler ensemble afin

d'allouer suffisamment d'eau pour l'agriculture. Comme dans tous les efforts de collaboration, les États doivent être prêts à céder certains aspects de leur souveraineté pour le plus grand bien.

Mais comment les gouvernements africains peuvent-ils payer pour les dommages causés par des événements météorologiques extrêmes liés au changement climatique ? Les menaces de sécheresse croissante, les inondations, l'élévation du niveau des mers et les mouvements de populations causés par les catastrophes sont bien réels. Pourtant, pour l'Afrique, ils ont parfois été une opportunité. Pour la première fois, les gouvernements africains ont parlé ensemble à la Conférence des Parties (COP 17) qui s'est tenue récemment à Durban en décembre 2011, et ont réussi à s'assurer de l'inclusion de l'agriculture dans l'accord final.

La capacité à atténuer les effets du changement climatique est vitale si l'agriculture doit réussir et les peuples avoir la capacité de se nourrir. Sans eau, aucune activité ne peut avoir lieu, et les ressources en eau pour l'agriculture ont toujours été inégalement réparties. L'agriculture en Afrique a été en proie à des conflits sur la distribution de l'eau, des grands barrages controversés aux ruisseaux. Le bassin du Nil a été pendant quelque temps un foyer de contestation. Étant donné que les ressources en eau dépassent les frontières nationales, les droits sur l'eau doivent être conçus à un niveau régional. Seuls les gouvernements peuvent s'entendre sur l'accès aux ressources en eau transfrontalières, ainsi que le développement de l'infrastructure pour le stockage de l'eau. La nature même des systèmes de production devra changer, avec plus d'emphase sur les fermes intégrées et la production horticole. Les

systèmes d'irrigation qui ont été tentés dans les années 1960 et 1970 ont largement échoué, mais la petite irrigation a eu plus de succès. Des prévisions météorologiques améliorées et des systèmes d'alerte précoce soutenus par les réseaux de téléphonie mobile largement adoptés peuvent être utilisés. L'assurance et des mesures compensatoires pourraient être mis en place. La pêche pourrait être intégrée à d'autres types d'agriculture, et la sélection dans l'élevage peut être améliorée, ainsi que des programmes visant à aider les agriculteurs à la reconstitution des stocks après une période de sécheresse.

Les pays africains doivent élaborer des politiques et des cadres qui permettent la réduction de la pauvreté ainsi que les moyens de subsistance durables, et doivent être bien conscients des nouveaux défis comme le changement climatique et la nécessité d'adaptation aux changements climatiques. Les stratégies doivent être développées pour faire face aux vulnérabilités des ménages en renforçant la résilience et en réduisant les risques. Des sources innovantes de financement doivent être recherchées dans le cadre de l'architecture de l'aide mondiale en évolution. L'aide au développement peut être l'un des instruments majeurs pour améliorer la justice et l'équité si elle est utilisée de manière appropriée par les donateurs et les bénéficiaires. L'assistance - l'aide alimentaire en particulier - est connue pour avoir un impact positif immédiat sur l'insécurité alimentaire.

Les émissions de gaz à effet de serre des pays développés portent déjà atteinte à la productivité des systèmes agricoles essentiels à la survie des pauvres dans de nombreux pays africains. Le fardeau du changement climatique

doit être équitablement réparti.

Pourtant, les pays ont besoin de capacités de toutes sortes pour améliorer la productivité et sécuriser les rendements économiques nécessaires. Les gouvernements ont la responsabilité de mettre en œuvre des politiques, lois et règlements qui créent un environnement économique favorable et un environnement institutionnel dans lequel les agents privés et la société civile, y compris les agriculteurs, peuvent s'épanouir. Les préoccupations d'équité sociale contraignent les décideurs, les chercheurs, les praticiens et les donateurs à travailler ensemble pour fournir non seulement les moyens technologiques, mais aussi le soutien social nécessaire pour encourager et permettre l'absorption de nouvelles techniques par ceux qui étaient auparavant dépourvus de compétences, la formation aux services de vulgarisation, ou le crédit d'installation. Le succès de l'agriculture dépend de la disponibilité des ressources et des récompenses à la disposition de ceux qui y participent, y compris les jeunes.

Avec ce rapport, nous espérons orienter l'attention du politique, de la recherche, de l'investissement et du renforcement des capacités vers la mise en œuvre, le suivi, et les questions de suivi qui freinent la transformation de l'agriculture africaine et la garantie de la sécurité alimentaire pour sa population jeune et croissante. Si l'on s'y prend bien, l'agriculture peut en effet transformer l'Afrique. Mais il faut commencer par utiliser l'agriculture pour transformer la structure des économies africaines.